

**INFOS PARENTS** : Seules les inscriptions à la journée sont possibles. Merci de penser à respecter les gestes barrières aux abords de l'Accueil de loisirs. Le protocole DRDJSCS sera suivi, sur le même modèle que celui de cet été, pour l'instant. Nous vous rappelons que la programmation peut être amenée à évoluer.

Atelier patrimoine « Le petit héros » en collaboration avec l'équipe de la salle du patrimoine de Vienne. Pour les sorties vous pouvez trouver des informations sur les sites de nos prestataires :  
**SPECTACLE TERAUFA PROPOSE PAR L'EPCC TRAVAIL ET CULTURE DE ST MAURICE L'EXIL.**  
**SPECTACLE BULLOWEEN AU THEATRE ACTE2 à LYON.**  
**PLANETARIUM DE VAULX EN VELIN** Séance de « vacances sur Altair ».

**TROTTINETTE** PREVOIR LE MATERIEL ET GANTS SELON METEO.  
**PISCINE** PAS DE SHORT DE BAIN MAIS BONNET DE BAIN BLEU DU CENTRE OBLIGATOIRE.  
**CARTABLE** DES ACTIVITES SUR DES COMPETENCES EDUCATIVES.  
**TOUS LES JOURS** SAC A DOS BOUTEILLE D'EAU PERSONNELLE & GOUTER, TENUE ADAPTEE AUX ACTIVITES ET A LA METEO. **PIQUE NIQUE POUR LES MARDIS ET LES JEUDIS.**

Pour les nouvelles inscriptions (à renouveler tous les ans), un dossier est à constituer : d'une fiche de renseignements & d'une fiche sanitaire & d'un règlement intérieur.

Fiches téléchargeables sur le site : [alshlespetitsfutes.fr](http://alshlespetitsfutes.fr). ou à retirer lors de la permanence. **Documents à prévoir :**

- Tarifs horaires de 1 € à 2.50 € selon **Quotient familial CAF à fournir** si inférieur à 1333 et son N° d'allocataire CAF Rhône (sinon le tarif maximum sera retenu).
  - Photocopie des vaccins / 2 enveloppe timbrées complétées à votre adresse et 5 supplémentaires si vous désirez des factures pour C.E /Impôts.../ Assurance Extra-scolaire ou responsabilité civile / Documents juridiques si séparation des parents.
  - Adhésion annuelle de 30 € par famille (vacances à vacances année suivante).
- ANCV acceptés, prise en charge Comité d'entreprise possible. Le paiement complet se fait au moment de l'inscription (2 chèques possibles). Si votre dossier est complet, vous pouvez le déposer avec **le tableau signé et le paiement, lors de la permanence ou dans la boîte aux lettres extérieure de la mairie de Ste Colombe (à gauche de la porte d'entrée).** En cas de problème de validation de l'inscription, nous vous informerons au plus vite.

Les inscriptions sont possibles pendant les vacances auprès de la directrice, selon les places disponibles.



## LES PETITS FUTES JOUENT LES HEROS !!

Vacances d'automne 2020

**Permanence d'information et d'inscription :**

**Le Vendredi 09 octobre de 16h30 à 18h30. Prévoir un masque.**

**A l'accueil de loisirs (derrière l'école de Ste Colombe).**

**PROGRAMMES ET TABLEAU D'INSCRIPTION DISPONIBLES EN MAIRIE DE :**  
**ST Romain en Gal & St Cyr sur le Rhône & Ste Colombe**  
**ET SUR LE SITE : [alshlespetitsfutes.fr](http://alshlespetitsfutes.fr)**



Pour tout renseignement naviguez sur notre site : [alshlespetitsfutes.fr](http://alshlespetitsfutes.fr) ou contactez la directrice Mme Annie Caire TEL : 06.63.82.04.70.